



Philippe Boucly

Directeur Général de GRTgaz

GRTgaz a connu trois débats publics depuis 2009, deux sur décision de la CNDP pour des projets de gazoducs dans le Nord (Arc de Dierrey) et dans le Sud (Eridan) de la France, un débat volontaire dont l'entreprise a elle-même exprimé le besoin, pour répondre à l'alimentation de la Corse en gaz naturel, et une concertation sous l'égide d'un garant nommé par la CNDP, sur le projet Hauts de France 2 dans le Nord.

Chacune de ces expériences s'est avérée au final une réelle opportunité pour faire grandir l'entreprise et sa relation avec les territoires. La participation du public enrichit

indéniablement la conduite du projet dès l'instant où le maître d'ouvrage décide de considérer, dès le départ, toutes les composantes (environnementales, économiques, sociétales) qui participent à son intégration dans l'espace social au-delà des aspects purement techniques. Naturellement, l'expérience acquise au cours d'un demi-siècle qui a vu les ingénieurs de Gaz de France (devenue GDF SUEZ en août 2008) poser plus de 32 000 kilomètres de canalisations a été utile. Mais pour aborder cette nouvelle forme de démocratie participative, le référentiel technique ne suffit pas. GRTgaz a dû relever un triple défi : révéler l'identité d'une nouvelle entreprise qui a la charge d'une infrastructure essentielle dans le pays, vulgariser des enjeux énergétiques européens par définition éloignés des préoccupations locales et bien sûr, accepter que son expertise puisse être remise en question. Nos projets soumis au débat public ont finalement permis de constituer des équipes pluridisciplinaires animées par un formidable esprit de solidarité et motivées pour fournir tous les éléments qui participent à une prise de décision dans l'intérêt général. Et cela en bonne intelligence avec les commissions chargées d'animer les débats. De l'ingénieur, qui étudie en amont les tracés possibles, jusqu'à l'exploitant, qui demain assurera l'entretien des ouvrages et mettra en œuvre l'accompagnement environnemental conformément aux engagements pris, le débat public a permis de mobiliser toutes ces énergies autour d'un objectif commun : la meilleure insertion de nos ouvrages dans les territoires. Pour GRTgaz, le temps du débat public ne se limite pas aux délais fixés par la procédure. Certes, il représente une étape décisive pour l'avenir du projet, mais il ne doit pas rester sans lendemain. Un travail d'écoute et de dialogue doit prendre le relais dans la durée, c'est la clé d'une compréhension partagée et GRTgaz s'y emploie. Cette compréhension mutuelle entre l'entreprise et ses parties prenantes n'est jamais acquise mais lorsqu'elle fonctionne, elle constitue sans doute la plus belle des récompenses pour l'action menée par la CNDP.